

13

Développement

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE
2017

&

PERSPECTIVES
2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°35

SOMMAIRE

I - VIE SOCIALE	Page 3
A – CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLEE GENERALE	Page 4
B – RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS	Page 5
C – CAPITAL DE LA SOCIETE	Page 7
D – MOUVEMENT DU PERSONNEL	Page 8
E – DELIBERATIONS ET DECISIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13	Page 9
F – DELIBERATIONS ET DECISIONS DES AUTRES DONNEURS D'ORDRE	Page 12
II - ACTIVITES DE LA SOCIETE EN 2017	Page 16
A – LES CONVENTIONS DE MANDAT	Page 17
B – LES CONDUITES D'OPERATIONS	Page 19
C – LES ETUDES & AMO ENVIRONNEMENT	Page 20
III - ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/17	Page 21
A – BILANS RESUMES PAR NATURE JURIDIQUE	Page 22
B – EMPRUNTS ET DECOUVERTS BANCAIRES	Page 23
IV - RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	Page 24
A – PRESENTATION SYNTHETIQUE	Page 25
B – COMMENTAIRES	Page 27
V – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	Page 33
VI - PERSPECTIVES D'ACTIVITES 2018	Page 35
A – LES CONVENTIONS DE MANDAT	Page 36
B – LES ETUDES & AMO ENVIRONNEMENT	Page 37
VII - RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	Page 38

I - VIE SOCIALE

A - CONSEIL D'ADMINISTRATION & ASSEMBLEE GENERALE

L'année 2017 a donné lieu au **Conseil d'Administration n°34 le 12/12/17** qui a :

- approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil d'Administration n°33 en date du 5 octobre 2016,
- arrêté, à l'unanimité, le projet d'arrêté de bilan et des comptes de l'exercice 2016 faisant apparaître un résultat négatif de - 188 056 euros et compte-tenu du fait que les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, les associés seront consultés pour qu'ils décident de la dissolution anticipée ou non de la société,
- approuvé, à l'unanimité, le projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016 et des perspectives 2017,
- approuvé, à l'unanimité, la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 10 janvier 2018 à 10 heures, son ordre du jour et a donné tous pouvoirs à son Président pour en assurer la préparation et la convocation,
- approuvé, à l'unanimité, le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- pris acte de l'abandon probable du projet de rapprochement avec la Soleam,
- pris acte du budget probable de l'exercice 2017.

L'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2017 (AGO n°18) s'est tenue le **10 janvier 2018** et a :

- approuvé dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport général du Commissaire aux Comptes et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports. En conséquence, elle a donné quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé,
- décidé d'affecter le déficit de l'exercice 2016 s'élevant à - 188.056,30 euros en report à nouveau,
- après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions visées aux articles L 225.38 et L 225.40 du Code de Commerce, approuvé et ratifié l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet de passer ces conventions,
- a donné tous pouvoirs au porteur du procès-verbal de cette Assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales.

L'Assemblée d'approbation des comptes s'est tenue tardivement du fait des difficultés rencontrées pour atteindre le quorum lors du Conseil d'Administration chargé de les arrêter (trois convocations ont été nécessaires avant qu'il puisse se tenir le 12 décembre 2107). Ce report de date de tenue de l'Assemblée générale au-delà du 30 juin a fait l'objet de 2 requêtes acceptées par le Tribunal de commerce de Marseille.

IMPORTANT :

Il est rappelé aux représentants des collectivités au Conseil d'Administration, qu'ils doivent, en application de l'article 8 de la loi du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte Locales, soumettre annuellement à leur assemblée délibérante, pour approbation, un rapport sur la situation de la société.

B - RENOUELEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Les statuts de Treize Développement fixe à 8 le nombre de sièges d'administrateurs, dont 6 pour les collectivités territoriales.

Au 31/12/16, les administrateurs et leurs représentants étaient les suivants :

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Monsieur Thierry SANTELLI
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Monsieur Jean-Marc PERRIN
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Madame Laure-Agnès CARADEC
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Monsieur Yves MORAINÉ
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Monsieur Lionel ROYER-PERREAUT
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône	-----	Madame Sylvie CARREGA
Caisse d'Epargne	-----	Madame Dominique VELAY
CCI Marseille Provence	-----	Le Représentant Légal

Aucun changement n'est intervenu en 2017.

La liste de l'ensemble des autres mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social de Treize Développement au cours de l'exercice 2017 est présentée en page suivante.

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL		
NOMS	AUTRES MANDATS	AUTRES FONCTIONS
SANTELLI Thierry	SOGIMA - Administrateur SMAVD - Vice Président SDIS 13 - Membre suppléant du CA	Conseiller départemental 13 délégué à la communication et aux grands événements Conseiller municipal de la ville de Marseille délégué aux relations avec les CIQ et aux voitures publiques
PERRIN Jean-Marc	TERRA 13 - Administrateur Syndicat Mixte de l'Arbois - Président SEMEPA - Administrateur SPLA du Pays d'Aix Territoires - Administrateur SDIS 13 - Membre suppléant du CA	Conseiller départemental 13 délégué au patrimoine et aux bâtiments départementaux Adjoint au Maire de la ville d'Aix-en-Provence délégué à l'archéologie et aux relations avec les habitants, suivi et développement du quartier de la Duranne Conseiller communautaire de la Communauté du Pays d'Aix
CARADEC Laure-Agnès	AGAM - Présidente CAUE 13 - Présidente EUROMEDITERRANEE - Présidente SOLEAM - Administrateur & Représentante AG SOGIMA - Représentante AG RD13 - Représentante AG TERRA 13 - Administrateur	Conseillère départementale 13 Adjointe au Maire de la Ville de Marseille déléguée à l'urbanisme, au projet métropolitain, au patrimoine municipal et foncier et au droit des sols Vice –Présidente de MPM déléguée à l'urbanisme, au PLUI et à l'aménagement communautaire
MORAINE YVES	TERRA 13 - Administrateur SDIS 13 - Membre suppléant du CA	Conseiller Départemental 13 délégué aux Marchés Publics, aux délégations de service public, à l'administration générale et aux services généraux Maire des 6e et 8e arrondissements de la ville de Marseille Conseiller métropolitain MPM
ROYER-PERREAUT Lionel	13 HABITAT - Président TERRA 13 - Administrateur SOLEAM - Administrateur	Conseiller Départemental 13 Maire des 9e et 10e arrondissements de la ville de Marseille Vice –Président de MPM délégué à la voirie
CARREGA Sylvie	13 HABITAT - Membre du Conseil d'Administration	Conseillère Départementale 13 déléguée au logement et à la lutte contre les discriminations Adjointe au Maire de la Ville de Marseille déléguée à l'action sociale, aux centres sociaux et maisons pour tous
VELAY Dominique	MARSEILLE HABITAT - Administrateur Le nouveau Logis Provençal - Administrateur OUEST PROVENCE HABITAT - Administrateur	Directrice Développement Economie Régionale Région Marseille – Côte Bleue de la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse Réunion Antilles
de MARQUEISSAC Philippe	TERRA 13 - Directeur Général GIE 13 Coordination Environnement Construction Aménagement - Administrateur gérant	Néant

C - CAPITAL DE LA SOCIETE

Le capital de la société se répartit comme suit :

Actionnaires	Représentants	Nb d'actions de 500 € chacune	Montant	%
Conseil Départemental des Bouches du Rhône	Titulaire : Thierry SANTELLI Suppléant : Yves MORAINÉ	880	440 000	77,53%
Caisse d'Épargne	Dominique VELAY	30	15 000	2,64%
Caisse des Dépôts et Consignations	Didier SOREL	60	30 000	5,29%
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles	Roger ABELLAN	3	1 500	0,26%
Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence	Le représentant légal	30	15 000	2,64%
Dexia Crédit Local de France	Yves CABE	60	30 000	5,29%
Institut d'assistance au développement des petites entreprises régionales	Christian SAMAN	60	30 000	5,29%
Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen	Patricia CARLES	12	6 000	1,06%
TOTAUX		1 135	567 500	100,00%

D - MOUVEMENT DU PERSONNEL

Au 31/12/16, les moyens en personnel étaient de 4 personnes (3 cadres et 1 agent de maîtrise).

Au cours de l'exercice 2017, 3 départs ont été enregistrés (1 assistante « construction publique » a été repositionnée sur Terra 13, 2 agents « construction publique » ont été licenciés économique).

Ainsi, l'effectif au 31/12/17 est d'une personne (1 cadre chargé d'opérations).

Nom	Prénom	Fonction	Type de contrat	Taux d'emploi	Position Cadre / Non Cadre	Date d'entrée	Date de sortie
DAVID	Olivier	Chargé d'opérations	CDI	100%	C	01-juil.-02	
SICARD	Dominique	Chargé d'opérations	CDI	100%	C	01-juil.-02	29-juin-17
ROBIN	Véronique	Assistante chargée d'opérations	CDI	86%	NC	18-nov.-02	30-juin-17
GOMEZ	Anne Marie	Chargé d'opérations	CDI	100%	C	03-nov.-03	29-juin-17

**E - DELIBERATIONS ET DECISIONS DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE**

FONCTIONNEMENT SOCIETE

Date de délibération	date de notification	SAEM TREIZE DEVELOPPEMENT - FONCTIONNEMENT	Contrôle de Légalité
NEANT			

CONVENTIONS DE MANDAT

201	date de délibération	date de notification	Archives et Bibliothèque de Prêts Départementales	contrôle légalité
201	30/06/2017	19/07/2017	délibération n°178 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 58 648 376,46 € TTC	04/07/2017
201	Quitus obtenu en 2017			

202	date de délibération	date de notification	Collège H.Q.E. LA JOLIETTE	contrôle légalité
202	Quitus obtenu en 2015			

203	date de délibération	date de notification	SEGPA Frédéric MISTRAL (Port de Bouc)	contrôle légalité
203	Quitus obtenu en 2014			

204	date de délibération	date de notification	Pouponnière de MONTOLIVET	contrôle légalité
204	Quitus obtenu en 2009			

205	date de délibération	date de notification	Collège VIEUX PORT	contrôle légalité
205	Quitus obtenu en 2015			

206	date de délibération	date de notification	Laboratoires Départementaux Vétérinaires	contrôle légalité
206	Quitus obtenu en 2015			

207	date de délibération	date de notification	Gendarmerie de GARDANNE	contrôle légalité
207	Quitus obtenu en 2013			

208	date de délibération	date de notification	Collège de SIMIANE	contrôle légalité
208	Quitus obtenu en 2009			

209	date de délibération	date de notification	Gendarmerie d'ORGON	contrôle légalité
209	10/02/2017	23/05/2017	délibération n°81 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 7 119 596,48 € TTC	13/02/2017
209	Quitus obtenu en 2017			

210	date de délibération	date de notification	Gendarmerie de GREASQUE	contrôle légalité
210	Quitus obtenu en 2015			

211	date de délibération	date de notification	Collège de SEPTEMES	contrôle légalité
211	Quitus obtenu en 2009			

212	date de délibération	date de notification	Faculté des Sciences et du Sport de LUMINY	contrôle légalité
212	Quitus obtenu en 2010			

213	date de délibération	date de notification	Collège Anatole FRANCE	contrôle légalité
213	Quitus obtenu en 2014			

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

214	date de délibération	date de notification	C.M.S. des CHARTREUX	contrôle légalité
214			Quitus obtenu en 2009	
215	date de délibération	date de notification	C.M.S. SAINT SEBASTIEN	contrôle légalité
215			Quitus obtenu en 2009	
216	date de délibération	date de notification	Gendarmerie de CARRY le ROUET	contrôle légalité
216			Quitus obtenu en 2009	
217	date de délibération	date de notification	Collège MALRIEU	contrôle légalité
217			Quitus obtenu en 2011	
218	date de délibération	date de notification	Réhabilitation et restructuration du Groupe Scolaire FRAISSINET	contrôle légalité
218			Quitus obtenu en 2015	
219	date de délibération	date de notification	Collège Provisoire FRAISSINET MALRIEU	contrôle légalité
219			Quitus obtenu en 2009	
220	date de délibération	date de notification	Collège CAMPRA	contrôle légalité
220			Quitus obtenu en 2015	
221	date de délibération	date de notification	Collège ARC de MEYRAN	contrôle légalité
221			Quitus obtenu en 2014	
222	date de délibération	date de notification	Collège Frédéric MISTRAL à ARLES	contrôle légalité
222			Quitus obtenu en 2016	
223	date de délibération	date de notification	Collège d'EYGUIERES	contrôle légalité
223			Quitus obtenu en 2010	
224	date de délibération	date de notification	Collège Jean JAURES à la CIOTAT	contrôle légalité
224			Quitus obtenu en 2014	
226	date de délibération	date de notification	Collège LONGCHAMP	contrôle légalité
226			Quitus obtenu en 2014	
234	date de délibération	date de notification	Collège ARENC BACHAS	contrôle légalité
234			Quitus obtenu en 2015	
235	date de délibération	date de notification	Collège SAINT BARNABE	contrôle légalité
235			Quitus obtenu en 2013	
236	date de délibération	date de notification	Collège DARIUS MILHAUD	contrôle légalité
236			Quitus obtenu en 2015	
237	date de délibération	date de notification	Gymnase DARIUS MILHAUD	contrôle légalité
237			Quitus obtenu en 2011	
238	date de délibération	date de notification	Collège VALLON de TOULOUSE	contrôle légalité
238			Quitus demandé en 2017 suite à la résiliation de la convention	

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

239	date de délibération	date de notification	Collèges Romain ROLLAND et Vincent SCOTTO		contrôle légalité
239	10/02/2017	22/02/2017	délibération n°76	Approbation du protocole transactionnel à conclure avec la société SMAC et autorisation donnée à Treize Développement à le signer et à payer la somme de 41.789,50 € TTC	13/02/2017
239	Quitus demandé en 2017 suite à la résiliation de la convention				

240	date de délibération	date de notification	Collège Jean GUEHENNO		contrôle légalité
240	Quitus obtenu en 2015				

241	date de délibération	date de notification	Collège Alphonse DAUDET à ISTRES		contrôle légalité
241	Quitus obtenu en 2016				

242	date de délibération	date de notification	Collège Georges BRASSENS		contrôle légalité
242	Quitus obtenu en 2012				

246	date de délibération	date de notification	Faculté d'odontologie de la TIMONE à MARSEILLE		contrôle légalité
246	Quitus obtenu en 2016				

259	date de délibération	date de notification	Collège Frédéric JOLIOT CURIE à AUBAGNE		contrôle légalité
259	Quitus obtenu en 2016				

260	date de délibération	date de notification	Collège du PUY SAINTE REPARADE		contrôle légalité
260	Quitus obtenu en 2012				

261	date de délibération	date de notification	Collège MIGNET à AIX-EN-PROVENCE		contrôle légalité
261	Quitus obtenu en 2015				

**F - DELIBERATIONS ET DECISIONS DES AUTRES DONNEURS
D'ORDRE**

SDIS DES BOUCHES DU RHONE

227	date de délibération	date de notification	S.D.I.S. de VELAUX	contrôle légalité
227			Quitus demandé en 2017	

228	date de délibération	date de notification	Centre de Secours La CIOTAT	contrôle légalité
228	05/05/2017	07/06/2017	délibération n°15 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 5 705 562,75 € TTC	mai-17
228			Quitus obtenu en 2017	

229	date de délibération	date de notification	Centre de Secours d'ARLES	contrôle légalité
229	28/06/2017	05/10/2017	délibération n°15 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 7 651 050,33 € TTC	10/07/2017
229			Quitus obtenu en 2017	

231	date de délibération	date de notification	Centre de Secours d'ALLAUCH	contrôle légalité
231	13/01/2017	30/01/2017	délibération n°15 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 106 742,60 € TTC	27/01/2017
231			Quitus obtenu en 2017	

232	date de délibération	date de notification	Centre de Secours JOUQUES/PEYROLLES	contrôle légalité
232	13/01/2017	30/01/2017	délibération n°18 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 3 747 391,23 € TTC	27/01/2017
232			Quitus obtenu en 2017	

245	date de délibération	date de notification	Centre de Secours AIX LA CHEVALLIERE	contrôle légalité
245			Quitus obtenu en 2015	

251	date de délibération	date de notification	Centre de Secours d'ENSUES-CARRY	contrôle légalité
251	05/05/2017	07/06/2017	délibération n°12 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 4 026 965,34 € TTC	mai-17
251			Quitus obtenu en 2017	

252	date de délibération	date de notification	Centre de Secours de MOLLEGES	contrôle légalité
252	05/05/2017	07/06/2017	délibération n°14 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 2 242 038,56 € TTC	mai-17
252			Quitus obtenu en 2017	

253	date de délibération	date de notification	Centre de Secours d'AUBAGNE	contrôle légalité
253	05/05/2017	07/06/2017	délibération n°13 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 7 240 821,47 € TTC	mai-17
253			Quitus obtenu en 2017	

255	date de délibération	date de notification	Centre de Secours d'ISTRES	contrôle légalité
255			Quitus demandé en 2011 suite à résiliation et obtenu	

256	date de délibération	date de notification	Centre de Secours des PENNES-MIRABEAU	contrôle légalité
256	28/06/2017	05/10/2017	délibération n°16 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 5 388 706,15 € TTC	10/07/2017
256			Quitus obtenu en 2017	

257	date de délibération	date de notification	Centre de secours de SAINT-MARTIN-DE-CRAU	contrôle légalité
257	28/06/2017	05/10/2017	délibération n°17 Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 4 369 178,82 € TTC	10/07/2017
257			Quitus obtenu en 2017	

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

262	date de délibération	date de notification	Centre de secours de BOULBON-BARBENTANE		contrôle légalité
262	13/01/2017	30/01/2017	délibération n°16	Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 2 402 324,29 € TTC	27/01/2017
262	Quitus obtenu en 2017				

263	date de délibération	date de notification	Centre de secours de TRETZ		contrôle légalité
263	Néant				

264	date de délibération	date de notification	Centre de secours de PELISSANNE		contrôle légalité
264	13/01/2017	30/01/2017	délibération n°19	Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 3 332 559,90 € TTC	27/01/2017
264	Quitus obtenu en 2017				

268	date de délibération	date de notification	Centre de secours de MARIIGNANE		contrôle légalité
268	28/06/2017	05/10/2017	délibération n°13	Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 2 798 349,80 € TTC	10/07/2017
268	Quitus obtenu en 2017				

272	date de délibération	date de notification	Centre de Secours de SENAS-MALLEMORT		contrôle légalité
272	28/06/2017	05/10/2017	délibération n°14	Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 17 489,24 € TTC	10/07/2017
272	Quitus obtenu en 2017				

273	date de délibération	date de notification	Centre de secours de PORT-DE-BOUC		contrôle légalité
273	Néant				

274	date de délibération	date de notification	Centre de secours de GARDANNE		contrôle légalité
274	Néant				

279	date de délibération	date de notification	Réutilisation - aménagement du Bâtiment Storione		contrôle légalité
279	13/01/2017	30/01/2017	délibération n°20	Quitus du mandat donné à Treize Développement pour un coût définitif de 151 092,68 € TTC	27/01/2017
279	Quitus obtenu en 2017				

SYNDICAT MIXTE DE L'ARBOIS

225	date de délibération	date de notification	Bâtiments neufs PETIT ARBOIS		contrôle légalité
225	Quitus obtenu en 2009				

291	date de délibération	date de notification	ZAC de la Gare de L'ARBOIS		contrôle légalité
291	09/02/2015	20/02/2015	délibération n° 2015-001	Approbation du bilan définitif de clôture de la convention publique d'aménagement	19/02/2015
291	Quitus obtenu en 2015 suite à résiliation				

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND VALLAT

243	date de délibération	date de notification	Parvis du Collège de SIMIANE		contrôle légalité
243	Quitus obtenu en 2008				

SDIS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

244	date de délibération	date de notification	Construction du CTA-CODIS à GAP		contrôle légalité
244	Quitus obtenu en 2011				

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

VILLE DE SAINT REMY DE PROVENCE

247	date de délibération	date de notification	Ecole de la République	contrôle légalité
247			Quitus obtenu en 2010 suite à résiliation	

248	date de délibération	date de notification	Bonification des Stades "SANS SOUCI et de la PETITE CRAU"	contrôle légalité
248			Quitus obtenu en 2017	

UNIVERSITE DE LA MEDITERRANEE

249	date de délibération	date de notification	Travaux de réhabilitation du bâtiment Neurosciences	contrôle légalité
249			Quitus obtenu en 2016	

270	date de délibération	date de notification	Construction du bâtiment Océanomed	contrôle légalité
270			Quitus demandé en 2016	

280	date de délibération	date de notification	Gymnase expérimental de Luminy	contrôle légalité
280			Quitus demandé en 2016	

281	date de délibération	date de notification	RDC & SS Bâtiment Neurosciences	contrôle légalité
281			Quitus obtenu en 2016	

VILLE DE SEPTEMES LES VALLONS

250	date de délibération	date de notification	Construction d'un équipement et festif et culturel	contrôle légalité
250			Quitus demandé en 2012 et obtenu en 2014	

267	date de délibération	date de notification	Reconstruction et redéploiement de l'école Jules Ferry et du foyer-restaurant sénior Ines Ferrandini	contrôle légalité
267			Quitus demandé en 2013 et obtenu en 2014	

CROUS D'AIX MARSEILLE

254	date de délibération	date de notification	Mission de mandat pour la démolition et la reconstruction de la Résidence Madagascar à Marseille - CROUS AIX-MARSEILLE	contrôle légalité
254			Quitus obtenu en 2015	

258	date de délibération	date de notification	Restructuration du Restaurant Universitaire de Saint-Jérôme - CROUS AIX-MARSEILLE	contrôle légalité
258			Quitus demandé en 2011	

VILLE DE ROGNAC

265	date de délibération	date de notification	Préparation et suivi des travaux de réhabilitation de la piscine municipale	contrôle légalité
265			Quitus obtenu en 2015	

275	date de délibération	date de notification	Transformation de la cave oléicole en centre culturel	contrôle légalité
275			Quitus obtenu en 2016	

276	date de délibération	date de notification	Réhabilitation et transformation du Bastidon en centre de vie des séniors	contrôle légalité
276			Quitus obtenu en 2016	

277	date de délibération	date de notification	Réaménagement de la place Saint Jacques	contrôle légalité
277			Quitus obtenu en 2016	

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

VILLE DE VITROLLES

266	date de délibération	date de notification	Réalisation des espaces publics du cœur de projet de la ville de Vitrolles	contrôle légalité
266			NEANT	

VILLE DE LA CIOTAT

269	date de délibération	date de notification	Construction d'une médiathèque sise ZAC de la Source du Pré	contrôle légalité
269			Quitus obtenu en 2012	

UNIVERSITE DE NICE

278	date de délibération	date de notification	Réhabilitation-Extension du bâtiment Fizeau	contrôle légalité
278		19/01/2017	Lettre du 12/01/17 Autorisation de signer l'avenant n°4 au marché MOE - BOYER PERCHERON ASSUS pour un montant de 13 477,50 € HT.	
278		20/06/2017	Lettre du 12/06/17 Autorisation de signer signer la modification n° 1 au marché de travaux - METAFER pour un montant de 7 900,00 € HT.	

II - ACTIVITES DE LA SOCIETE EN 2017

A - LES CONVENTIONS DE MANDAT

A la date du 31/12/16, Treize Développement était titulaire de **29** conventions de mandat (**4** avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, **18** avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du département des Bouches-du-Rhône, **1** avec la Ville de Saint Rémy-de-Provence, **2** avec l'Université de la Méditerranée, **1** avec le CROUS d'Aix-Marseille, **1** avec la Ville de Vitrolles, **1** avec l'association Entraide et **1** avec l'Université de Nice).

Au cours de l'exercice 2017 :

- **4** quitus ont été demandés (Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône : 201- archives départementales, 238- collège Gyptis, 239- collège Louise Michel ; SDIS 13 : 227- centre de formation et des services techniques à Velaux) ;
- **17** quitus ont été délivrés (Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône : 201- archives départementales, 209- gendarmerie d'Orgon ; SDIS 13 : 228- centre de secours de la Ciotat ; 229- centre de secours d'Arles, 231- centre de secours d'Allauch, 232- centre de secours de Jouques Peyrolles, 251- centre de secours d'Ensues La Redonne, 252- centre de secours de Mollégès, 253- centre de secours d'Aubagne, 256- centre de secours des Pennes Mirabeau, 257- centre de secours de Saint-Martin de Crau, 262- centre de Secours de Bourbon-Barbentane, 264- centre de secours de Pelissane, 268- centre de secours de Marignane, 272- centre de secours de Sénas, 279- Bâtiment Storione ; Ville de Saint-Rémy : 248- Stades "Sans Souci" & de la "Petite Crau")

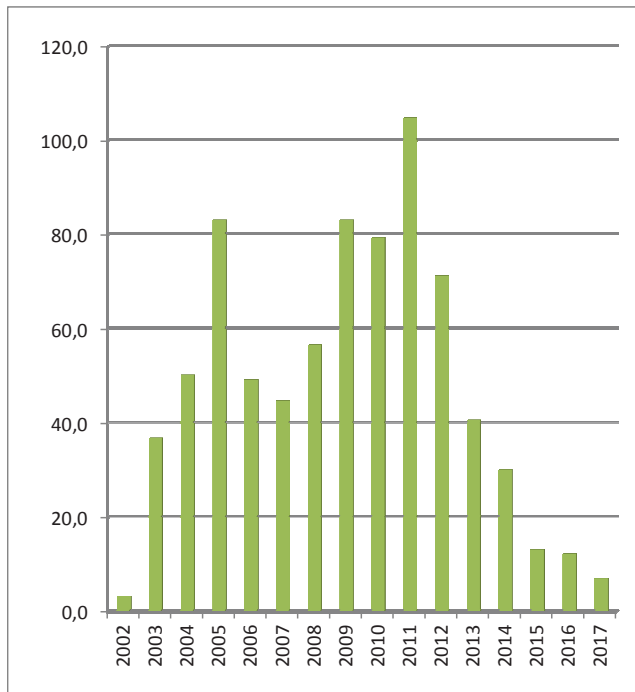
Les mandats en portefeuille, au total **12** opérations au 31/12/17, représentent un investissement total de **154,9 M€ TTC (5 opérations « vivantes »** pour 40,5 M€ TTC et **7 opérations en attente de quitus** pour 114,4 M€ TTC).

LISTE DES OPERATIONS SOUS MANDAT NOTIFIEES AU 31/12/17					
N° Op.	Maître d'ouvrage	Libellé opération	Date de notification	Durée convention (en mois)	Montant de l'opération (en € ttc)
227	SDIS 13	Construction du centre de formation et des services techniques de Velaux	23-mai-03	149	30 826 933
238*	CG 13	Reconstruction du Collège Vallon de Toulouse à Marseille	10-sept.-03	143	20 172 435
239	CG 13	Reconstruction des Collèges Romain Rolland et Vincent Scotto à Marseille	10-sept.-03	135	24 197 891
258	CROUS 13	Restructuration du restaurant universitaire de Saint Jérôme à Marseille	19-nov.-07	34	3 762 595
263	SDIS 13	Construction du Centre de Secours de Trets	25-mars-08	60	4 989 604
266	Vitrolles	Réalisation espaces publics cœur de ville à Vitrolles	3-avr.-09	91	12 874 270
270	Univ. de la Méditerranée	Construction Bâtiment OCEANOMED	10-nov.-09	83	15 063 214
271	Entraides	Construction d'un EHPAD St Jean du Désert	7-sept.-09	50	11 646 409
273	SDIS 13	Construction du centre de secours de Port de Bouc	21-juin-10	60	4 946 737
274	SDIS 13	Construction du centre de secours de Gardanne	21-juin-10	60	7 194 658
278	Université de Nice	Bâtiment Fizeau	4-janv.-11	48	10 500 000
280	Univ. de la Méditerranée	Gymnase expérimental Luminy	27-mai-11	36	8 694 185
TOTAL					154 868 930

Les opérations clôturées (69 quitus obtenus) ont représenté un chiffre d'opérations de **615,4 M€ TTC**.

Sur cette enveloppe financière totale de **770,3 M€ TTC**, il a été consommé au 31/12/17 un montant de 764,8 M€ TTC (soit environ 99,3 %) :

Investissements réalisés dans le cadre des mandats (en M€ TTC)	
2002	3,2
2003	36,8
2004	50,1
2005	83,1
2006	49,2
2007	44,7
2008	56,5
2009	83,1
2010	79,3
2011	104,7
2012	71,2
2013	40,6
2014	30,1
2015	13,1
2016	12,1
2017	7,0
TOTAL	764,8



Il est à noter que sur ces 12 opérations sous mandat :

- 3 sont en période de garantie de parfait achèvement,
- 2 sont en phase de clôture,
- 7 sont en attente de quitus.

B- LES CONDUITES D'OPERATIONS

Au 31 décembre 2017, notre société a soldé sa dernière conduite d'opération :

N° Opération	Maître d'ouvrage	LIBELLE OPERATION	Date de notification à 13d	Durée de la mission (en mois)	Montant total de la rémunération (en € HT.)
407	SDIS 13	Missions de programmation et d'assistance technique à Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un plateau technique feux de forêts sur le site de la Bastide blanche neuve à Velaux	27-août-09	28	40 905,00

C- LES ETUDES & AMO ENVIRONNEMENT

Au 1^{er} janvier 2017, le carnet de commandes du service Environnement était composé des 5 contrats suivants :

N° Opération	Maître d'ouvrage	LIBELLE OPERATION	Date de notification à 13d	Durée de la mission (en mois)	Montant total de la rémunération (en € HT.)
338	CG 04	Plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du BTP (Alpes de Haute Provence)	6-nov.-14	30	36 800,00
339	CG 83	Evaluation environnementale du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du BTP du Var	2-avr.-15	9	11 900,00
340	ADEME	Mission d'assistance pour une animation régionale autour des déchets du BTP	21-sept.-15	30	37 450,00
341	Région PACA	Mission d'assistance pour le suivi du plan régional des déchets dangereux	6-avr.-16	24	87 500,00
343	ADEME	Mission de complétude de la base SINOE des données 2015 des collectivités dans le cadre de l'Observatoire Régional des Déchets en PACA	8-nov.-16	6	23 800,00

Durant l'exercice 2017, 4 contrats ont pris fin :

N° Opération	Maître d'ouvrage	LIBELLE OPERATION	Date de notification à 13d	Durée de la mission (en mois)	Montant total de la rémunération (en € HT.)
338	CG 04	Plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du BTP (Alpes de Haute Provence)	6-nov.-14	30	36 800,00
339	CG 83	Evaluation environnementale du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du BTP du Var	2-avr.-15	9	11 900,00
341	Région PACA	Mission d'assistance pour le suivi du plan régional des déchets dangereux	6-avr.-16	24	87 500,00
343	ADEME	Mission de complétude de la base SINOE des données 2015 des collectivités dans le cadre de l'Observatoire Régional des Déchets en PACA	8-nov.-16	6	23 800,00

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/17

A – BILANS RESUMES PAR NATURE JURIDIQUE

BILAN FONCTIONNEMENT AU 31/12/17					
ACTIF			PASSIF		
Actif immobilisé	Autres immobilisations incorporelles	0	Fonds propres	Capital social	567 500
	Constructions	0		Réserve légale	56 750
	Autres immobilisations corporelles	0		Report à nouveau	-451 114
	Prêts	0		Résultat de l'exercice	-165 141
	Autres immobilisations financières	10 975	Prov	Provisions pour risques et charges	0
Actif circulant	Avances et acomptes versées sur commandes	0	Dettes d'exploitation	Emprunts & dettes	750 000
	Stocks en-cours production de service	0		Avances et acomptes reçus	0
	Créances clients et comptes rattachés	170 026		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 060
	Autres créances	79 893		Dettes fiscales et sociales	70 304
	Valeurs mobilières de placement	0		Dettes sur immo & cptes rattachés	0
	Disponibilités	708 903		Autres dettes	3 414
	Charges constatées d'avance	3 372		Produits constatés d'avance	0
Cptes liaison	0	Cptes liaison	Compte de liaison	42 395	
Totaux		973 168	Totaux		973 168

BILAN DES MANDATS CUMULES AU 31/12/17					
ACTIF			PASSIF		
Stocks et en cours	Avances et acomptes versées sur commandes	246 923	Dettes financières	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	607 129
	Créances clients et comptes rattachés	1 265 866		Dettes d'exploitation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Créances	Autres créances	89 067	Dettes fiscales et sociales		0
	Divers	Valeurs mobilières de placement	0	Dettes diverses	Dettes mandants
Disponibilités		364 113	Autres dettes		0
Totaux		1 965 969	Totaux		1 965 969

B – EMPRUNTS ET DECOUVERTS BANCAIRES

Au 31 décembre 2017, le montant des disponibilités sur les comptes courants des opérations sous mandats s'élève à + 321 718 €.

Les comptes courants « opérations » sont rémunérés au taux EONIA - 0.2 %.

Il est rappelé que les intérêts débiteurs et les produits financiers générés sur l'ensemble des comptes bancaires des opérations sont portés aux bilans des opérations et n'impactent, à aucun moment et en aucune manière, les comptes propres de Treize Développement.

Les 10 comptes bancaires présentant un solde négatif au 31-12-17 sont les suivants :

N° Op	Maître d'ouvrage	Libellé Opération	Découvert en € au 31/12/17
201	CG 13	Construction des archives et de la bibliothèque de prêt départementales	66
227	SDIS 13	Construction du centre de formation et des services techniques de Velaux	151 935
238	CG 13	Reconstruction du collège Vallon de Toulouse à Marseille	14 085
253	SDIS 13	Construction du centre de secours d'Aubagne	2 671
263	SDIS 13	Construction du Centre de Secours de Trets	58 685
268	SDIS 13	Réhabilitation du centre de secours de Marignane	346
271	Entraides	Construction d'un EHPAD St Jean du Désert	3 277
273	SDIS 13	Construction du centre de secours de Port de Bouc	64 200
274	SDIS 13	Construction du centre de secours de Gardanne	311 718
276	Rognac	Réhabilitation et transformation du bastidon en centre de vie des séniors	144
TOTAL			607 128

Quitus en attente

Quitus obtenu

IV - RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

A – PRESENTATION SYNTHETIQUE

I- LE COMPTE DE RESULTAT DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2017

COMPTE DE RESULTAT	2017	Rappel 2016	Rappel 2015	Rappel 2014	Rappel 2013	Rappel 2012	Rappel 2011	Rappel 2010	Rappel 2009
PRODUITS									
Rém. sur prestations d'assistance et d'études	15 805	219 578	184 522	210 145	182 433	573 151	1 291 995	1 773 058	2 376 354
Rémunération sur opérations de mandats	291 509	405 621	610 600	1 055 062	1 347 392	2 005 144	2 366 236	2 956 999	2 518 369
Rémunération sur opérations CPA	0	0	0	0	102 937	203 344	178 130	159 483	154 179
Tsfert chges d'exploitation - Reprises provisions	90 405	58 817	114 039	188 323	148 352	75 538	59 588	50 901	137 804
Autres produits de gestion courante	32 009	15 566	20 690	25 269	49 433	0	0	4 500	1 600
Produits exceptionnels	44 587	1 406	15 922	20 937	0	0	97	0	21 633
Production stockée (CPA)	0	0	-4	717	-3 384 587	404 479	220 698	218 075	326 724
Production études opérations propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Production vendue (CPA) - Produits financiers	0	0	0	0	3 096 730	1 638	1 255	382	199
Produits financiers	1 248	0	80	179	117	916	2 286	6 193	4 207
Prestations GIE	124 246	362 098	457 663	701 527	2 001 606	2 607 934	2 385 704		
Total des produits	599 809	1 063 085	1 403 512	2 202 159	3 544 413	5 872 144	6 505 989	5 169 590	5 541 069
CHARGES									
Achats (CPA)	0	0	-4	717	-288 176	404 479	220 698	218 075	326 724
Autres achats et charges externes	5 283	5 315	6 011	7 811	39 337	46 669	65 634	73 537	72 898
Services extérieurs	20 612	54 376	118 248	160 864	303 036	370 794	612 511	510 983	549 688
Charges GIE	365 227	579 291	708 045	801 150	1 269 937	1 761 230	2 065 561		
Autres services extérieurs	50 532	64 772	81 535	151 140	210 347	321 644	325 413	327 126	316 927
Impôts & Taxes & Formations	5 446	15 223	16 769	32 668	69 644	103 839	120 854	115 622	124 879
Salaires & Traitements	209 843	347 073	498 569	872 797	1 471 575	1 799 406	2 293 958	2 513 852	2 628 700
Charges sociales	64 709	148 750	224 441	405 839	749 781	931 920	1 186 496	1 269 520	1 291 378
Autres charges de gestion courante	43 099	1 224	0	89 558	0	0	-3	0	0
Autres charges (CPA)	0	0	452	319	0	1 638	1 255	382	199
Charges financières	0	1 745	1 711	0	114	243	67	2 175	1 161
Charges exceptionnelles	200	33 373	192	29 235	579	10 455	0	1 237	1 348
Dotations aux amortissements	0	0	0	0	8 053	27 979	71 415	104 097	97 834
Dotations aux provisions	0	0	34 443	452	77 319	56 648	88 205	1 669	16 912
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	12 439	43 868
Total des charges	764 950	1 251 142	1 690 412	2 552 550	3 911 546	5 836 944	7 052 064	5 150 711	5 472 516
BENEFICE NET COMPTABLE	-165 141	-188 056	-286 900	-350 391	-367 133	35 200	-546 075	18 879	68 554

II- LES REMUNERATIONS PERCUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Monsieur Thierry SANTELLI, Président du Conseil d'Administration, a perçu une indemnité nette de 16 800 € au titre de son mandat social en 2017.

Monsieur Philippe de Marqueissac, Directeur Général, a perçu au cours de l'exercice 2017 une indemnité nette de 15 600 € au titre de son mandat social.

III- L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire (cf. projet de résolutions) d'affecter le résultat net comptable déficitaire soit – **165 141,25 €** en report à nouveau.

IV- LA SITUATION DE TRESORERIE DE LA SOCIETE

Au 31 décembre 2017, les disponibilités de la société sont de **708 903,44 euros** réparties comme suit :

- compte courant bancaire : 708 903,44 €,
- placements fonds propres société : 0,00 €,
- autres (TR , ...) : 0,00 €.

V- LES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/17

Le règlement des fournisseurs de Treize Développement (société et opérations sous mandats) respecte les dispositions légales, à savoir :

- délai global de 45 jours pour les marchés passés jusqu'au 31 décembre 2008,
- délai global de 40 jours pour les marchés passés à compter du 1^{er} janvier 2009,
- délai global de 30 jours pour les marchés passés à compter du 1^{er} juillet 2010.

Il est à noter que la date de référence est le jour de la parution de la publicité.

L'encours global exigible au 31/12/17 d'un montant de 497.276 euros a une échéance à moins de 30 jours pour un montant de 151.785 euros. Le solde d'un montant de 345.491 euros a, quant à lui, une échéance supérieure à 30 jours, sachant qu'il correspond à des sommes consignées ou à des prestations facturées mais non échues.

B – COMMENTAIRES

Le **chiffre d'opérations 2017** (volume des dépenses réglées au titre des opérations) s'élève à **7 M€ TTC** pour un **total de produits de 600 K€ HT**.

Les Produits : 600 K€

Le **chiffre d'affaires net** s'élève à **432 K€**, et est constitué :

- ✓ des rémunérations perçues au titre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'études dans le domaine de l'environnement : **14 K€**

N° Op	Client	Libellé Opération	Rem 2017 HT
338	CG 04	Plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus des chantiers du BTP (Alpes de Haute Provence)	1 028
339	CG 83	Evaluation environnementale plan BTP du Var - co-traitance G2C	2 052
340	ADEME	Animation régionale autour des déchets du BTP	2 771
341	Région PACA	Suivi des indicateurs du PRPGDD et analyse relative au gisement et au traitement des déchets dangereux en PACA - Région PACA	5 705
342	Région PACA	Réalisation de la stratégie d'économie circulaire et du plan de la Région PACA	800
343	ADEME	Mission de complétude base SINOE données 2015 ORD PACA	1 190
TOTAL			13 546

- ✓ des rémunérations perçues au titre des conduites d'opérations : **2 K€**

N° Op	Maître d'ouvrage	Libellé Opération	Rem 2017 HT
407	SDIS 13	ATMO plateau technique feux de forêts à Velaux	2 259
TOTAL			2 259

- ✓ des rémunérations perçues au titre des mandats : **292 K€**

Cf. tableau page suivante

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

N° Op	Maître d'ouvrage	Libellé Opération	Rem 2017 HT
201	CG 13	Construction des archives et de la bibliothèque de prêt départementales	11 261
209	CG 13	Construction de la gendarmerie d'Orgon	0
227	SDIS 13	Construction du centre de formation et des services techniques de Velaux	82 955
228	SDIS 13	Construction du centre de secours principal de la Ciotat	0
229	SDIS 13	Construction du centre de secours d'Arles et du groupement nord	0
231	SDIS 13	Construction du centre de secours d'Allauch	0
232	SDIS 13	Construction du centre de secours de Jouques / Peyrolles	0
238	CG 13	Reconstruction du Collège Vallon de Toulouse à Marseille	19 362
239	CG 13	Reconstruction des Collèges Romain Rolland et Vincent Scotto à Marseille	49 897
248	St Rémy	Stades "Sans Souci" & de la "Petite Crau" St Rémy	0
251	SDIS 13	Centre de secours d'Ensues-Carry	0
252	SDIS 13	Construction du centre de secours de Mollégès	0
253	SDIS 13	Construction du centre de secours d'Aubagne	0
256	SDIS 13	Construction du centre de secours des Pennes Mirabeau	0
257	SDIS 13	Construction du centre de secours de St Martin de Crau	0
258	CROUS 13	Restructuration du resto U Saint Jérôme	0
262	SDIS 13	Construction du centre de secours de Boulbon-Barbentane	0
263	SDIS 13	Construction du centre de secours de Trets	15 345
264	SDIS 13	Construction du centre de secours de Pelissane	0
266	Vitrolles	Réalisation espaces publics cœur de ville à Vitrolles	22 233
268	SDIS 13	Réhabilitation-extension du centre de secours de Marignane	0
270	Univ. Méd.	Construction Bâtiment OCEANOMED	0
271	Entraides	Construction d'un EHPAD St Jean du Désert	0
272	SDIS 13	Construction du centre de secours de Sénas Mallemort	0
273	SDIS 13	Construction du centre de secours de Port de Bouc	20 950
274	SDIS 13	Construction du centre de secours de Gardanne	30 581
278	Univ. Nice	Réhabilitation extension du bâtiment Fizeau - Université de Nice	38 924
279	SDIS 13	Bâtiment Storione - SDIS 13	0
280	Univ. Méd.	Gymnase expérimental de Luminy - Université de la Méditerranée	0
TOTAL			291 509
	Quitus obtenus		69
	Quitus en attente et demandés sur exercices précédents		4
	Quitus demandés en 2017 et en attente		3
	Opérations vivantes		5

- ✓ de prestations de services effectuées dans le cadre du GIE 13 CECA (experts et moyens matériels) créé entre Treize Développement et Terra 13 pour un montant de **124 K€**. La totalité de ce coût a donc été facturé au GIE qui refacture ensuite cette somme à ses membres selon les clefs de répartition indiquées page suivante. Le produit résiduel pour la société est de 51 K€.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 122K€, et sont constitués :

- ✓ des transferts de charges d'exploitation & reprises de provisions pour 90 K€ (remboursements Médéric pour 4 K€, 21 K€ de reprises de provisions sur engagement retraite, 8 K€ de transfert de charges - avantages en nature et 57 K€ de reprise de provision sur la créance douteuse du CHU Edouard Toulouse),
- ✓ d'autres produits pour un montant de 32 K€ (extourne charges à payer EDF).

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

Les produits exceptionnels d'un montant de **45 K€**, correspondent à l'annulation de chèques émis à l'attention des fournisseurs non débités et ayant fait l'objet d'une prescription commerciale.

Les produits financiers représentent la somme de **1 K€**.

La répartition des rémunérations facturées aux différents donneurs d'ordre est la suivante :

Donneurs d'ordre	Rem 2017 HT	% CA	Rappel % CA 2016	Rappel % CA 2015	Rappel % CA 2014	Rappel % CA 2013	Rappel % CA 2012	Rappel % CA 2011	Rappel % CA 2010
Conseil Départemental des Bouches du Rhône	80 520	26,2%	15,3%	27,1%	33,7%	34,4%	40,0%	40,4%	67,8%
Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches du	152 091	49,5%	28,1%	20,5%	21,0%	24,6%	16,5%	16,5%	10,0%
Syndicat Mixte de l'Arbois	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,3%	7,4%	7,4%	3,3%
Syndicat intercommunal du Grand Vallat	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes Alpes	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ville de Saint-Rémy-de-Provence	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,1%
Université de la Méditerranée	0	0,0%	3,6%	5,6%	13,2%	6,5%	5,8%	5,8%	2,0%
Ville de Septèmes-les-Vallons	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,5%	0,5%	1,2%
Crous d'Aix-Marseille	0	0,0%	0,0%	2,3%	0,0%	2,2%	2,5%	2,5%	0,5%
Ville de Ceyreste	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ville d'Auriol	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,7%	1,5%	1,5%	0,5%
Association Entraide 13	0	0,0%	3,7%	0,0%	1,8%	0,5%	3,8%	3,8%	4,6%
SAN Ouest Provence	0	0,0%	0,0%	0,2%	1,8%	0,7%	1,2%	1,2%	1,1%
ADEME	3 961	1,3%	19,3%	20,7%	13,0%	9,0%	11,8%	11,3%	3,4%
Aliapur	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
GHB	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
SEMIDEP	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ministère de la Culture	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CHU E. Toulouse	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,6%	0,6%	0,6%
SCV Michelet	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Ville de Rognac	0	0,0%	1,3%	4,1%	0,7%	7,4%	4,1%	4,1%	1,1%
Ville de Vitrolles	22 233	7,2%	6,4%	8,1%	5,4%	5,0%	3,3%	3,3%	0,8%
Ville de La Ciotat	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
RECORD	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
BRGM	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Wilaya d'Alger	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%
Université de Nice	38 924	12,7%	6,4%	9,9%	8,0%	1,8%	1,1%	1,1%	0,0%
Région PACA	6 505	2,1%	13,6%	0,0%	0,1%	0,2%			
Conseil Général des Hautes Alpes	0	0,0%	0,5%	0,0%	0,5%				
Conseil Général des Alpes de Haute Provence	1 028	0,3%	0,5%	1,3%	0,2%				
Conseil Général du Var	2 052	0,7%	1,2%	0,3%					
TOTAL	307 314	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les Charges : 760 K€ / 703 K€ après consolidation écritures GIE

Les montants des charges ci-dessous comprennent les charges propres de la société et les charges refacturées « poste par poste » par le GIE 13 CECA.

Les charges de personnel du GIE sont réparties au prorata du chiffre d'affaires de chacun des membres. Les autres charges sont réparties suivant l'effectif de chaque membre augmenté de la quote-part des salariés affectés du GIE.

Matières et fournitures non stockées : 5 K€ / 5 K€ après affectation des charges du GIE

L'essentiel de la consommation d'électricité est lié au fonctionnement du système de chauffage - climatisation, constitué d'une pompe à chaleur (3 K€). Quant à l'eau, elle est incluse dans les charges locatives.

Le carburant, les fournitures d'entretien et les petits équipements représentent une charge de 1 K€.

Il a été commandé pour 1 K€ de fournitures de bureau (y compris fournitures informatiques) en 2017.

Sous-traitance GIE : 365 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

Il s'agit de la refacturation par le GIE des moyens humains et matériels. Cette refacturation a été ventilée sur les différents postes comptables (d'où 0 K€).

Sous-traitance générale : 0 K€ / 1 K€ après affectation des charges du GIE

Ce poste comprend le coût des photocopies faites en interne.

Redevances de Crédit-Bail : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

Les crédits baux de téléphonie et du mobilier de bureau sont arrivés à échéance en 2008.

Locations : 0 K€ / 39 K€ après affectation des charges du GIE

Treize Développement est hébergé dans les bureaux mis à disposition par le GIE 13 CECA (33 K€).

Le coût de la location du matériel (essentiellement de reprographie) est de 4 K€.

Les locations de véhicules représentent une charge de 2 K€ sur l'exercice.

Charges locatives et copropriété : 0 K€ / 8 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Entretien, Réparations, Surveillance : 4 K€ / 9 K€ après affectation des charges du GIE

Des contrats d'entretien et de de maintenance ont été souscrits (certains directement par la société et d'autres par le GIE) pour :

1. l'entretien des bureaux,
2. les logiciels de gestion (GO7, NUEVO, MARCO & BUSINESS GEOGRAPHIC),
3. la machine à affranchir (SECAP),
4. les extincteurs (DESAUTEL),
5. le système de chauffage/climatisation (3 G Tech),
6. la télésurveillance des locaux assurée par la société Telsud qui se rend sur place lors du déclenchement du système d'alarme,
7. le matériel SHARP.

Primes d'Assurances : 16 K€ / 21 K€ après affectation des charges du GIE

Deux contrats d'assurances souscrits par la société sont en cours :

1. la Responsabilité Civile Professionnelle auprès de Gras Savoye (13 K€),
2. la Responsabilité des Dirigeants (contrat Elite) auprès de la SMABTP (3 K€).

Les assurances contractées initialement par la société puis transférées au GIE (Multirisque 100% Pro bâtiment & mobilier auprès de Generali France, Multirisque Globale Informatique auprès de Generali France, Transport et Perte d'emploi dirigeant auprès d'AXA) représentent un coût de 5 K€.

Divers (Documentation, Colloques) : 1 K€ / 4 K€ après affectation des charges du GIE

Il s'agit des frais liés à la documentation de l'entreprise (2 K€) et de l'abonnement annuel à la plateforme de dématérialisation des marchés publics (2 K€). Compte tenu des difficultés financières, les adhésions à la FNEPL, l'ASSOEPL PACA, et à l'AMO Provence ont été suspendues.

Personnel Intérimaire : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Honoraires : 24 K€ / 39 K€ après affectation des charges du GIE

Ce poste comprend les honoraires de gestion, techniques, juridiques et une quote-part des honoraires de gestion du GIE.

1. Honoraires de gestion : 35 K€
Ce poste comprend d'une part, les honoraires d'expertise comptable et d'élaboration de la paie du Cabinet ADEXI ainsi que celles du Commissaire aux Comptes (dépenses propres à la société - 20 K€), et d'autre part, la quote-part des honoraires de gestion (contrôleur de gestion, paies & commissaire aux comptes) et de la prestation d'infogérance du GIE pour 15 K€
2. Honoraires techniques : 0 K€
3. Honoraires juridiques : 4 K€
Ce poste est constitué exclusivement d'honoraires d'avocats.

Frais d'actes et de contentieux : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Publicité, Cotisations et Dons : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Transports des biens et du personnel : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Déplacts, Missions, Réceptions : 14 K€ / 10 K€ après affectation des charges du GIE

Ce poste correspond aux frais des agents de la société et la quote-part des frais des agents du GIE (ou mise à disposition du GIE), chacun utilisant son véhicule personnel pour les déplacements professionnels et étant remboursé sur la base du barème kilométrique fiscal.

Frais de PTT & Telecom : 11 K€ / 10 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Services Bancaires et assimilés : 0 K€ / 1 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Impôts et Taxes sur Rémunérations : 2 K€ / 4 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Autres Impôts et Taxes : 3 K€ / 2 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Charges de personnel : 274 K€ / 492 K€ après affectation des charges du GIE

La présentation des salariés a été faite page 8 du présent rapport (274 K€)

La quote-part des charges de personnel des agents du GIE (uniquement agents fonctionnels) est de 218 K€.

Dotations aux amortissements : 0 K€ / 5 K€ après affectation des charges du GIE

Treize Développement bénéficie des moyens matériels mis à disposition par le GIE. A ce titre, elle prend en charge une quote-part des amortissements. Les postes informatiques ont fait l'objet d'un renouvellement complet en 2013 (appel d'offres lancé par le GIE).

Provisions : 0 K€ / 9 K€ après affectation des charges du GIE

Il a été provisionné une somme de 9 K€ dans le cadre du litige avec l'administration fiscale.

Autres Charges : 43 K€ / 43 K€ après affectation des charges du GIE

Il s'agit de la part irrécouvrable de la créance sur le CHU Edouard Toulouse.

Charges financières : 0 K€ / 0 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Charges exceptionnelles : 0 K€ / 1 K€ après affectation des charges du GIE

RAS

Impôts sur les Bénéfices : 0 K€

RAS

Le résultat de l'exercice : - 165 K€

V – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

Par courrier en date du 12 décembre 2017, Madame la Présidente du Conseil Départemental, informait le Président de Treize Développement, de la nécessité de procéder à la dissolution de la Société compte tenu du fort ralentissement de son activité depuis ces dernières années, la conduisant aujourd'hui à une quasi mise en sommeil.

Pour ce faire, Madame la Présidente indique que le Département procédera au rachat de l'ensemble des actions détenues par les autres actionnaires. Par ce rachat et conformément à l'article 1844-5 du code civil, la société sera dissoute par réunion de ses actions en une seule main (procédure de dissolution-confusion).

La Commission permanente du Conseil Départemental, par délibération du 9 février 2018, a décidé de procéder à l'acquisition des 255 actions détenues par les autres actionnaires à leur valeur nominale (500 euros l'unité).

Actionnaires	Nb d'actions (500 € l'unité)	Montant (en €)	% du capital social
Caisse d'Epargne	30	15 000	2,64%
Caisse des Dépôts et Consignations	60	30 000	5,29%
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Arles	3	1 500	0,26%
Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence	30	15 000	2,64%
Dexia Crédit Local de France	60	30 000	5,29%
Institut d'assistance au développement des petites entreprises régionales	60	30 000	5,29%
Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen	12	6 000	1,06%
TOTAUX	255	127 500	22,47%

Réuni en séance publique le 30 mars 2018, le Conseil Départemental (délibération n°10) a décidé de procéder à la dissolution-confusion de la Société.

Pour concrétiser cette décision, le Conseil d'Administration de la Société convoquera une Assemblée Générale Extraordinaire.

VI – PERSPECTIVES D'ACTIVITES 2018

A- LES CONVENTIONS DE MANDAT

Au 1^{er} janvier 2018, le carnet de commandes est composé de :

- ✓ 5 opérations vivantes :
 - 3 en période de garantie de parfait achèvement (les centres de secours de Trets, Port de Bouc et Gardanne),
 - 2 faisant l'objet d'une demande de quitus (le bâtiment Fizeau de l'Université de Nice et les espaces publics de la ville de Vitrolles),
- ✓ 7 opérations en attente de quitus (2 du CD 13, 1 du SDIS 13, 1 du CROUS 13, 2 de l'Université de la Méditerranée et 1 de l'Entraides).

Toutes ces opérations seront clôturées avant la dissolution-confusion de la société.

B- LES ETUDES & AMO ENVIRONNEMENT

Le carnet de commandes 2018 est composé d'une dernière mission qui sera soldée au 2nd trimestre 2018 :

N° Opération	Maître d'ouvrage	LIBELLE OPERATION	Date de notification à 13d	Durée de la mission (en mois)	Montant total de la rémunération (en € HT.)
340	ADEME	Mission d'assistance pour une animation régionale autour des déchets du BTP	21-sept.-15	30	37 450,00

VII - RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône du 14 déc 2018 - Rapport n° 48

TREIZE DEVELOPPEMENT
CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 35

Rapport de Gestion sur l'exercice 2017 et les perspectives 2018

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
I. CAPITAL EN FIN D' EXERCICE					
a) Capital Social	567 500	567 500	567 500	567 500	567 500
b) Nombre d'actions émises	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L' EXERCICE					
a) Chiffres d'affaires HT	6 603 478	1 967 451	1 252 783	987 296	431 560
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-320 068	-495 969	-333 240	-234 379	-242 938
c) Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-367 133	-350 392	-286 900	-188 056	-165 141
f) Résultat distribué					
III. RESULTATS PAR ACTION					
a) Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	-282	-437	-294	-207	-214
b) Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-323	-309	-253	-166	-145
c) Dividende distribué à chaque action					
IV. PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	31	17	9	6	2
b) Effectif des salariés au 31/12	29	11	8	4	2
c) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 471 575	872 797	498 569	347 073	209 843
d) Montant versé au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	749 781	405 840	224 441	148 750	64 709
CAPITAUX PROPRES AU 31/12	998 485	648 093	361 192	173 136	7 994

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

TREIZE DEVELOPPEMENT

467 chemin du Littoral
13321 MARSEILLE CEDEX 16



 **Sommaire**

1. Etats de synthèse des comptes	1
Rapport de présentation des comptes	2
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	16
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	22
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	23
2. Détail des comptes	25
Détail du bilan et compte de résultat par activité	26

Etats de synthèse des comptes



Rapport de présentation des comptes

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA TREIZE DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	2 896 742
Chiffre d'affaires	431 560
Résultat net comptable (Perte)	-165 141

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à MARSEILLE
Le 17/05/2018

Pour SEMAPHORES Expertise
CASTELLA Delphine
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 975		10 975	10 975
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 975		10 975	10 975
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	246 923		246 923	423 615
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 435 891		1 435 891	4 393 705
Autres créances	168 960		168 960	135 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 030 622		1 030 622	2 316 944
Charges constatées d'avance (3)	3 372		3 372	8 051
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 885 767		2 885 767	7 277 711
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 896 742		2 896 742	7 288 686
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			10 975	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	567 500	567 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	56 750	56 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-451 114	-263 058
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-165 141	-188 056
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 995	173 136
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		21 148
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		21 148
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	607 129	2 741 107
Emprunts et dettes financières diverses (3)	750 000	750 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 276	1 228 421
Dettes fiscales et sociales	70 304	229 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	964 039	2 140 139
Produits constatés d'avance (1)		4 489
TOTAL DETTES	2 888 747	7 094 401
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 896 742	7 288 686
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 888 747	7 093 342
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	607 129	2 741 107
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	431 560		431 560	987 296
Chiffre d'affaires net	431 560		431 560	987 296
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			90 405	58 817
Autres produits			32 009	15 566
Total produits d'exploitation (I)			553 974	1 061 680
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			441 654	703 754
Impôts, taxes et versements assimilés			5 446	15 223
Salaires et traitements			209 843	347 073
Charges sociales			64 709	148 750
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			43 099	1 224
Total charges d'exploitation (II)			764 750	1 216 023
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-210 777	-154 344
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 248	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 248	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				1 745
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				1 745
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 248	-1 745
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-209 529	-156 089

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	43 087	1 406
Sur opérations en capital	1 500	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	44 587	1 406
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	200	33 373
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	200	33 373
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	44 388	-31 968
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	599 809	1 063 085
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	764 950	1 251 142
BENEFICE OU PERTE	-165 141	-188 056
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



 **Règles et méthodes comptables**

TREIZE DEVELOPPEMENT

ANNEXE AU BILAN DU 31/12/17

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 2 896 741 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat déficitaire de – 165 141 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Règles et méthodes comptables

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices.

La Loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83-1020 du 29 novembre 1983, s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la Loi du 7 juillet 1983.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016 publié au Journal officiel de la République française du 28 décembre 2016. Ce règlement annule et remplace le règlement CRC n°99-03, communément dénommé PCG 1999, et tous les autres règlements homologués depuis 1999 et l'ayant modifié.

Ils sont également établis conformément à l'avis du comité national de comptabilité du 18 mars 1999 pour les opérations de concessions d'aménagement, ainsi que les avis antérieurs du 12 juillet 1984 et 8 décembre 1993 pour les autres opérations. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FEPL (guide comptable professionnels des EPL et opérations d'aménagement) a également été respecté.

1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société Treize Développement a été constituée en avril 2002.

Au 31 décembre 2017, Treize Développement a un portefeuille de 12 opérations de Mandats:

- 2 avec le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
- 4 avec le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône,
- 1 avec la ville de Saint Remy de Provence,
- 2 avec l'Université de la Méditerranée,
- 1 avec le CROUS d'Aix-Marseille,
- 1 avec la ville de Vitrolles,
- 1 avec l'Association Entraide,
- 1 avec l'Université de Nice.

Outre ces opérations d'aménagement, la société Treize Développement a poursuivi l'exécution d'études dans le domaine environnemental.

Règles et méthodes comptables

La société Treize Développement a créé en date du 1er décembre 2010 un groupement d'intérêt économique avec la société publique locale Terra Treize, groupement d'intérêt économique dont l'objet est de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter, à développer, améliorer l'activité de ses membres.

Au cours de l'exercice 2017, le coût des moyens mis à disposition du GIE 13 CECA est évalué à la somme de 124 246 euros HT.

La totalité de ce coût est facturé au GIE 13 CECA qui refacture à ses membre cette somme, ainsi que ses propres charges suivants les clés de répartition suivantes :

- L'effectif de chacune des entités, effectif augmenté de la quote-part des salariés du GIE 13 CECA pour tout ce qui concerne les charges autres que la masse salariale ;
- Le chiffre d'affaires de chacune des sociétés pour ce qui concerne les prestations intellectuelles réalisées par les agents du GIE 13 CECA.

La quote-part des charges facturée à Treize Développement par le GIE 13 CECA au titre de l'exercice 2017 s'élève à la somme de 365 227 euros HT.

Les principales caractéristiques des comptes annuels 2017, peuvent être schématisées de la manière suivante :

Chiffre d'Affaires HT :	432 K€
Résultat d'exploitation :	- 211 K€
Résultat Financier :	+ 1 K€
Résultat exceptionnel :	+ 45 K€
Impôt Société :	0 K€
Résultat Net :	- 165 K€

1.3. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode n'est intervenu.

1.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil Départemental des Bouches du Rhône par délibération en date du 9 février 2018 a approuvé le rachat de toutes les actions détenues par les autres actionnaires.

Lorsque l'intégralité des actions sera détenue par le Conseil Départemental 13, la société Treize Développement sera dissoute sans liquidation, avec transmission universelle de son patrimoine au profit de l'actionnaire unique, le Conseil Départemental 13.

Le GIE 13 CECA, dont Treize Développement est membre co-fondateur avec la société Terra 13, sera dissout de fait, à la dissolution de la SPL Terra 13, sachant que le Conseil Départemental 13, compte tenu de sa forme juridique, ne peut être membre d'un GIE.

Règles et méthodes comptables

1.5. PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du code de commerce et respectent les prescriptions du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.6. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1.6.1. Mandats d'équipement

La société Treize Développement réalise au nom et pour le compte des Collectivités, des mandats de réalisation d'équipement.

A ce titre, l'ensemble des droits et obligations pris par le mandataire pour ordre et pour compte du mandant, sont inscrits à l'actif et au passif de notre bilan.

Ces droits et obligations correspondent à la somme des avances comptabilisées augmentée des produits financiers cumulés à la fin de l'exercice 2017. De ce solde sont déduites les dépenses constatées à fin 2017.

Les soldes des opérations de mandat dont les dépenses constatées ont été supérieures aux avances et produits financiers constatés, sont imputés à l'actif sous la rubrique « Autres créances » pour un montant de 89 067 euros.

Inversement, les soldes des opérations de mandat dont les avances et produits financiers constatés sont supérieurs aux dépenses constatées, sont imputés au passif sous la rubrique « autres dettes » pour un montant de 960 624 euros.

1.6.2. Autres postes

A. Avances et acomptes versés sur commandes

Ce poste correspond aux avances forfaitaires versées aux entreprises de travaux et aux maîtres d'œuvres dans le cadre des opérations de mandat. Au 31 décembre 2017, le montant de ces avances s'élève à 246 923 euros.

B. Créances clients et comptes attachés

Le montant brut de ce poste au 31 décembre 2017 s'élève à 1 435 891 euros. Il se répartit entre le fonctionnement et les opérations de mandat de la façon suivante:

- 169 800 euros au titre du fonctionnement dont :

Règles et méthodes comptables

- 166 129 euros correspondant à la partie non réglée sur l'exercice de la rémunération de Treize Développement facturée en 2016 sur les opérations de mandats.
 - 960 euros correspondant à la partie non réglée sur l'exercice de la rémunération de Treize Développement facturée à fin 2016 sur les marchés relatifs à l'environnement.
 - 2 711 euros, correspondant à la partie non réglée sur l'exercice de la rémunération de Treize Développement facturée à fin 2016 sur les marchés relatifs aux conduites d'opérations.
- 1 266 091 euros au titre des opérations de mandat correspondant à la partie non réglée sur l'exercice des avances demandées en 2017.
- Pour mémoire ce montant était de 3 553 658 euros en 2016 pour les opérations de mandats.

Principe de dépréciation :

Certaines créances font également l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement. Ce risque est apprécié au cas par cas selon l'ancienneté de la créance et la probabilité de non recouvrement.

La provision constituée antérieurement à hauteur de 56 648 € a été reprise au cours de l'exercice 2017.

Le montant des avances demandées aux collectivités fluctue d'un exercice comptable à l'autre, compte tenu des besoins de trésorerie issus des derniers règlements de l'exercice et des prévisions de paiement devant intervenir début d'année suivante.

C. Autres créances

Ce poste d'un montant de 168 959 euros, représente non seulement le solde de certaines opérations de mandat tel que défini ci-dessus pour 89 067 euros, mais aussi les différentes créances de fonctionnement propres à Treize Développement et ce pour 79 893 euros :

- créances de nature fiscale pour 58 860 euros,
- produits à recevoir pour 21 033 euros.

D. Dettes financières diverses

Pour faciliter la gestion de la trésorerie de la société, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a consenti à la société un apport en compte courant d'associés d'un montant de 750 000 euros. Cet apport ne produira pas d'intérêts au profit du Département et sera remboursé d'ici deux ans.

E. Dettes fournisseurs

Ce poste s'élève à 497 276 euros et correspond aux dettes fournisseurs restants dues au 31 décembre 2017, respectivement sur :

- le fonctionnement pour 99 080 euros,
- les opérations de mandats pour 398 216 euros.

Règles et méthodes comptables

Le poste des fournisseurs sur opérations de mandats, correspond aux factures relatives à des prestations de 2017 comptabilisées sur l'exercice et qui ont données lieu à paiement au cours des premières séances de règlements de 2018.

La variation de l'en cours fournisseurs, au titre des opérations de mandat, d'un exercice comptable à l'autre, résulte de l'avancement des opérations. Une opération se trouvant en phase travaux, génère des dépenses mensuelles élevées ; à l'inverse, une opération se trouvant en phase étude, ou en phase de clôture, génère quant à elle moins de dépenses, ce qui explique les écarts entre les différents exercices.

F. Dettes fiscales et sociales

Ce poste d'un montant de 70 304 euros, représente les dettes fiscales et sociales propres au fonctionnement de Treize Développement.

G. Autres dettes

Ce poste d'un montant de 964 039 euros est ventilé comme suit :

- le solde de certaines opérations de mandat tel que défini ci-dessus pour un montant de 960 624 euros.
- les différentes dettes de fonctionnement propres à Treize Développement pour 3 414 euros.

1.6.3. Trésorerie

Sous la rubrique « disponibilités » positionnée à l'actif du bilan, sont retranscrites les trésoreries positives des différentes opérations de mandat pour un montant de 321 718 euros et au titre du fonctionnement pour un montant de 708 903 euros.

Sous la rubrique « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » positionnée au passif du bilan, sont retranscrites les trésoreries négatives des opérations de mandat qui s'élèvent à 607 129 euros.

La variation des trésoreries des opérations de mandat d'un exercice à l'autre, dépend en grande partie de la phase où se trouvent les différentes opérations de mandat. Une opération se trouvant en phase chantier, entraîne comme indiqué ci-dessus des besoins en trésorerie élevés.

1.6.4. Provisions pour risques et charges

Néant.

1.6.5. Provisions pour engagements retraite

Compte tenu des éléments rappelés dans les événements postérieurs à la clôture, la provision pour engagements de retraite devient sans objet en 2017.

Règles et méthodes comptables

La provision d'un montant de 21 148€, existante à l'ouverture de l'exercice a été intégralement reprise.

1.6.6 Rémunération des dirigeants

Sont à communiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance (R 123-196.1) pour autant que ces informations soient globales. Dans le cas de la société, ces informations seraient de nature à communiquer des informations personnelles. Aussi, ces sommes ne figurent-elles pas dans la présente annexe.

1.6.7 CICE

Un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé dans les comptes 2017 pour un montant de 1 011 euros.

Le montant du CICE est calculé sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés au cours de l'année 2017 qui n'excèdent pas 2,5 fois le SMIC multiplié par un taux de 7% pour l'année 2017. Ce crédit d'impôt a été enregistré en diminution des comptes de personnel conformément aux recommandations de l'Autorité Nationale de la Comptabilité

Treize Développement, membre du GIE CECA, soumis à l'impôt sur les sociétés, a comptabilisé proportionnellement à ses droits dans le GIE, une quote-part du CICE du GIE (50%).

En 2017, cette quote-part du CICE s'élève à 7 008 euros.

2. AUTRES INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Les tableaux joints à la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 975			10 975
Immobilisations financières	10 975			10 975
ACTIF IMMOBILISE	10 975			10 975

Notes sur le bilan

Actif circulant

Les flux s'analysent comme suit :

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 619 197 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 975	10 975	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 435 891	1 435 891	
Autres	168 960	168 960	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 372	3 372	
Total	1 619 197	1 619 197	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	28 533
Produits à recevoir	21 033
Total	49 565

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 567 500,00 euros décomposé en 1 135 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 10/01/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-263 058
Résultat de l'exercice précédent	-188 056
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-451 114
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-451 114
Total des affectations	-451 114

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	567 500				567 500
Réserve légale	56 750				56 750
Report à Nouveau	-263 058	-451 114	-451 114	-263 058	-451 114
Résultat de l'exercice	-188 056	188 056	-165 141	-188 056	-165 141
Total Capitaux Propres	173 136	-263 058	-616 255	-451 114	7 995

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 888 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	607 129	607 129		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 276	497 276		
Dettes fiscales et sociales	70 304	70 304		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 714 039	1 714 039		
Produits constatés d'avance				
Total	2 888 747	2 888 747		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	750 000			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	32 216
Dettes provisionnées pour congés pa	2 545
Personnel - Frais à payer	3 301
Charges sociales sur congés à payer	1 196
Charges à payer	3 189
Total	42 448

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 372		
Total	3 372		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
Rémunération des mandats	291 509
Prestations refacturées au GIE	124 246
Environnement	13 546
Conduite d'opérations publiques	2 259
TOTAL	431 560

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 184 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	567 500,00	567 500,00	567 500,00	567 500,00	567 500,00
Nombre d'actions ordinaires	1 135,00	1 135,00	1 135,00	1 135,00	1 135,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	6 603 478,00	1 967 451,00	1 252 783,00	987 296,29	431 559,82
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-320 068,00	-495 969,00	-333 240,00	-234 379,13	-242 937,61
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-367 133,00	-350 392,00	-286 900,00	-188 056,30	-165 141,25
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-282,00	-436,98	-293,60	-206,50	-214,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-323,47	-308,72	-252,78	-165,69	-145,50
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	31	17	9	6	2
Montant de la masse salariale	1 471 575,00	872 797,00	498 569,00	347 072,91	209 842,56
Montant des sommes versées en avantages sociaux	749 781,00	405 840,00	224 441,00	148 749,65	64 709,48

Détail des comptes



Détail du bilan et compte de résultat par activité

BILAN CUMULE PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2017

ACTIF

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	Concessions	TOTAL NET	Doc. Final	Retraitements	Commentaires
Capital Souscrit Non Appele				-		-	
Frais d'établissement				-		-	
Frais de Recherche & développement				-		-	
Concessions, Brevets, Droits similaires				-		-	
Fonds commercial				-		-	
Autres immobilisations incorporelles				-	-	-	
Terrains				-		-	
Constructions				-	-	-	
Installations techniques, Outillage				-		-	
Autres immobilisations corporelles				-	-	-	
Immobilisations en cours				-	-	-	
Avances & Acomptes				-	-	-	
Participations par Mise en Equivalence				-	-	-	
Autres participations				-	-	-	
Créances Rattachées à des participations				-	-	-	
Autres Titres immobilisés				-	-	-	
Prêts				-	-	-	
Autres Immobilisations Financières	10 975			10 975	10 975	-	
ACTIF IMMOBILISE	10 975			10 975	10 975	-	
Stocks de Matières Premières				-		-	
Stocks d'en-cours de production de biens			-	-	-	-	
Stocks en-cours production de services				-	-	-	
Stocks de produits intermédiaires, finis				-		-	
Stocks de Marchandises				-		-	
Avances, acomptes versés s/commandes		246 923		246 923	246 923	-	
Créances clients & comptes rattachés	170 026	1 265 866	-	1 435 891	1 435 891		
Mandant		89 067		89 067	89 067		
Autres créances	79 893	-	-	79 893	79 893	-	
Capital souscrit, appelé non versé				-		-	
Valeurs mobilières de placement				-	-	-	
Disponibilités	708 903	321 718	-	1 030 622	1 030 622	-	
Charges constatées d'avance	3 372		-	3 372	3 372	-	
ACTIF CIRCULANT	962 193	1 923 574	-	2 885 767	2 885 767	-	
Charges à répartir s/plsrs exercices	-			-		-	
Primes remboursement des obligations	-			-		-	
Ecart de conversion actif	-			-		-	
TOTAL GENERAL	973 168	1 923 574	-	2 896 742	2 896 742	-	
Comptes de liaison		42 395	-	42 395		42 395	Neutralisation
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	973 168	1 965 969	-	2 939 137	2 896 742	42 395	

Montants en euros

Détail du bilan et compte de résultat par activité

BILAN CUMULE PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2017

PASSIF

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	Concessions	TOTAL NET	Doc. Final	Retraitements	Commentaires
Capital social (dont versé 567 k€)	567 500			567 500	567 500	-	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				-		-	
Ecart de réévaluation				-		-	
Réserve légale	56 750			56 750	56 750	-	
Réserves statutaires & contractuelles				-		-	
Réserves réglementées				-		-	
Autres réserves				-		-	
Report à nouveau	- 451 114			- 451 114	- 451 114	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 165 141			- 165 141	- 165 141	-	
Subventions d'investissement	-			-		-	
Provisions réglementées	-			-		-	
CAPITAUX PROPRES	7 995			7 995	7 995	-	
Produits des émissions de titres participatifs				-		-	
Apport du concédant				-		-	
AUTRES FONDS PROPRES				-	-	-	
Provisions pour risques				-		-	
Provisions pour charges	-			-		-	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHAR	-			-	-	-	
Emprunts obligataires convertibles				-		-	
Autres emprunts obligataires				-		-	
Emprunts & dettes auprès etb crédit		607 129		607 129	607 129	-	
Emprunt & dettes fi divers	750 000		-	750 000	750 000	-	
Avances & acomptes reçus	-			-		-	
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	99 060	398 216	-	497 276	497 276	-	
Dettes fiscales & sociales	70 304		-	70 304	70 304	-	
Dettes sur immob & cptes rattachés				-		-	
Mandants		960 624		960 624	960 624	-	
Autres Dettes	3 414		-	3 414	3 414	-	
Produits constatés d'avance	-			-		-	
DETTES	922 778	1 965 969	-	2 888 747	2 888 747	-	
Ecart de conversion passif	-	-	-	-		-	
TOTAL GENERAL	930 773	1 965 969	-	2 896 742	2 896 742	-	
Comptes de liaison	42 395	-		42 395		42 395	Neutralisation
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	973 168	1 965 969	-	2 939 137	2 896 742	42 395	

Montants en euros

Détail du bilan et compte de résultat par activité

COMPTE DE RESULTAT CUMULE PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2017

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	Concessions	TOTAL NET	Doc. Final	Retraitements	Commentaires
Ventes de marchandises				-		-	
Productions vendues de biens			-	-	-	-	
Production vendues de services	431 560			431 560	431 560	-	
CHIFFRES D'AFFAIRES	431 560		-	431 560	431 560	-	
Production stockée	-			-	-	-	
Production immobilisée				-	-	-	
Subventions d'exploitation				-	-	-	
Reprises amortiss., provis., transf. charges	90 405			90 405	90 405	-	
Autres produits	32 009			32 009	32 009	-	
PRODUITS EXPLOITATION	553 974		-	553 974	553 974	-	
Achats de marchandises				-	-	-	
Variation de stocks de marchandises				-	-	-	
Achats matières premières, approvision.				-	-	-	
Variation des stocks [mat.premières]				-	-	-	
Autres achats & charges externes	441 654			441 654	441 654	-	
Impôts, taxes & versements assimilés	5 446			5 446	5 446	-	
Salaires & traitements	209 843			209 843	209 843	-	
Charges sociales	64 709			64 709	64 709	-	
Dotations amortissement s/immobilisations	-			-	-	-	
Dotations aux provisions s/immobilisations				-	-	-	
Dotations aux provisions s/actif circulant	-			-	-	-	
Dotations provisions risques & charges			-	-	-	-	
Autres charges	43 099		-	43 099	43 099	-	
CHARGES EXPLOITATION	764 750		-	764 750	764 750	-	
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 210 777		-	- 210 777	- 210 777	-	
BENEF.OPE FAITES EN COMMUN				-			
PERTE OPE FAITES EN COMMUN				-			
Produits financiers de participation				-		-	
Produits autres valeurs mobilières				-		-	
Autres intérêts & produits assimilés	1 248			1 248	1 248	-	
Reprises s/provisions, transferts charges				-	-	-	
Différences positives de change				-	-	-	
Produits nets cessions valeurs mob.placements	-			-	-	-	
PRODUITS FINANCIERS	1 248	-	-	1 248	1 248	-	

Détail du bilan et compte de résultat par activité

COMPTE DE RESULTAT CUMULE PAR ACTIVITES

AU 31 DECEMBRE 2017

SUITE

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	Concessions	TOTAL NET	Doc. Final	Retraitements	Commentaires
Dotations financières amortiss.,provisions				-		-	
Intérêts & charges assimilées	-			-	-	-	
Différences négatives de change				-	-	-	
Charges nettes cessions valeurs mob.placement	-			-	-	-	
CHARGES FINANCIERES	-		-	-	-	-	
RESULTAT FINANCIER	1 248	-	-	1 248	1 248	-	
RESULTAT COURANT AVANT IS	- 209 529	-	-	- 209 529	- 209 529	-	
Produits exceptionnels s/opé.gestion	43 087			43 087	43 087	-	
Produits exceptionnels S/opé. en capital	1 500			1 500	1 500	-	
Reprises provisions & transferts de charges	-			-	-	-	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 587			44 587	44 587	-	
Charges exceptionnelles s/opé.gestion	200			200	200	-	
Charges exceptionnelles s/opé en capital				-	-	-	
Dotations exceptionnelles amortiss.,provisions				-	-	-	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	200			200	200	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	44 388		-	44 388	44 388	-	
Participation et intéressement ds salariés				-	-	-	
Impôts sur les bénéfices	-			-	-	-	
Crédit d'impôt famille	-			-	-	-	
TOTAL PRODUITS	599 809		-	599 809	599 809	-	
TOTAL CHARGES	764 950		-	764 950	764 950	-	
RESULTAT NET	- 165 141	-	-	- 165 141	- 165 141	-	

Montants en euros

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 34
EN DATE DU 12 DECEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 12 décembre à seize heures,

Les Administrateurs de la Société TREIZE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 567.500 Euros, dont le siège social est à l'Hôtel du Département, 52 avenue de Saint Just, 13256 Marseille cedex 20, et son principal établissement sis 467 Chemin du Littoral - BP 87 - Bât 110 à 130 - 13321 Marseille Cedex 16, immatriculée au RCS de Marseille, sous le numéro 441 719 705, se sont réunis en Conseil d'Administration au siège social, sur troisième convocation en date du 28 novembre 2017, adressée par RAR ou remise en mains propres le 30 novembre 2017, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration n° 33 du 5 octobre 2016
2. Approbation du projet d'arrêté du bilan et des comptes de l'exercice 2016
3. Approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016 et perspectives 2017
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de sa date et approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du projet de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire
6. Information sur l'avancement du projet de rapprochement avec la Soleam
7. Présentation du budget prévisionnel révisé 2017
8. Questions diverses

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône représenté par :
- Monsieur Thierry SANTELLI,
 - Monsieur Jean-Marc PERRIN,
 - Madame Laure-Agnès CARADEC
 - Monsieur Yves MORAINE,
 - Monsieur Lionel ROYER-PERREAUT,
 - Madame Sylvie CARREGA.

Sont absents :

- Madame Dominique VELAY (excusée), représentant la Caisse d'Epargne,
➤ Monsieur le représentant légal de la CCI Marseille Provence.

Assistaient en outre à la réunion :

- Messieurs Luc CHAMOULEAU et Didier AMILHAT du Cabinet SYREC, Commissaire aux Comptes,
➤ Madame Delphine CASTELLA de SEMAPHORES Expertises, Expert-Comptable,
➤ Monsieur Philippe de MARQUEISSAC, Directeur Général de Treize Développement.

Les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes signent la feuille de présence.

gm

TS

11

Monsieur le Président rappelle que ce Conseil a dû être convoqué à trois reprises, le quorum n'ayant pas été atteint les 11 et 19 juillet derniers.

Monsieur le Président constate que le Conseil réunit la présence effective de la moitié au moins de ses membres et que par conséquent, le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement se tenir et délibérer.

Il constate également la présence de Messieurs Luc CHAMOULEAU et Didier AMILHAT du Cabinet SYREC, Commissaire aux Comptes, qui a été préalablement convoqué par lettre remise en mains propres contre récépissé le 30 novembre 2017.

Monsieur le Président ouvre la séance, assisté de Monsieur Philippe de MARQUEISSAC, Directeur Général, désigné comme secrétaire de séance.

Il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour sus énoncé.

1 - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration n°33 du 5 octobre 2016

Monsieur le Président rappelle que le dernier Conseil d'Administration (n° 33) s'est tenu le 5 octobre 2016 et qu'il convient d'en approuver le procès-verbal.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le Procès-verbal du Conseil d'Administration n° 33 en date du 5 octobre 2016.
--

2 - Approbation du projet d'arrêté de bilan et des comptes de l'exercice 2016

Monsieur le Président indique que le quinzième exercice comptable de la société TREIZE DEVELOPPEMENT couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Monsieur le Directeur Général qui présente et commente les comptes de l'exercice 2016, puis le Conseil d'Administration procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Monsieur le Directeur Général indique que le résultat de la société est inférieur de 61 K€ par rapport à celui annoncé lors du dernier Conseil d'Administration du 5 octobre 2016. La diminution des produits à hauteur de 221 K€ est principalement liée à la résiliation de plusieurs contrats (environnement et construction publique) et à des décalages de plannings d'opération (reprise des façades du CT de Velaux, retards de chantier sur les CS de Port de Bouc et de Gardanne). Cependant, cette baisse de chiffre d'affaires est en partie « compensée » par un report sur 2017 du coût des licenciements économiques (provisionnés en totalité dans le budget probable 2016) puisque le lancement de la procédure a été décalé d'octobre 2016 à février 2017 pour permettre le suivi des fins de chantiers.

Monsieur le Directeur Général indique que compte tenu de la perte sur cet exercice (- 188 K€), le montant des fonds propres de la société au 31/12/16 est de 173 K€ pour un capital social de 568 K€. Il rappelle la règle selon laquelle si du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le Conseil d'Administration est tenu dans les 4 mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de consulter les associés pour qu'ils décident de la dissolution anticipée ou non de la société (SA Ccom – L 225-248).

Les Administrateurs demandent à ce que soit convoqué dès janvier un nouveau Conseil d'Administration aux fins d'envisager une dissolution anticipée de la société. Ce Conseil sera suivi d'une Assemblée Générale Extraordinaire, seule habilitée à voter cette décision.

Le Conseil d'Administration prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le Conseil d'Administration arrête, à l'unanimité, le projet d'arrêté de bilan et des comptes de l'exercice 2016 faisant apparaître un résultat négatif de - 188 056 euros.
Dès lors que les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le Conseil d'Administration consultera les associés pour qu'ils décident de la dissolution anticipée ou non de la société.

3 - Approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016 et des perspectives 2017

Monsieur le Président rappelle aux Administrateurs qu'il leur appartient de présenter un rapport aux actionnaires puis donne la parole à Monsieur le Directeur Général qui donne lecture du projet de rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire, sur l'activité de la Société au cours de l'exercice 2016 et des perspectives 2017.

4 - Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de sa date et approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'Administration décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, le mercredi 10 janvier 2018 à 10 heures, en l'établissement principal de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur le bilan et les comptes clos au 31/12/16
Approbation des comptes annuels du 15^{ème} exercice
Quitus aux Administrateurs de leur gestion
- ✓ Affectation des résultats
- ✓ Lecture du rapport spécial du Commissaires aux Comptes, approbation et ratification des conventions passées avec les Administrateurs (articles L225-38 et L 225-40 du Code du Commerce)
- ✓ Accomplissement des formalités légales

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 10 janvier 2018 à 10 heures, son ordre du jour et donne tous pouvoirs à son Président pour en assurer la préparation et la convocation.

5 - Approbation du projet de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration examine ensuite le projet de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire y compris l'affectation du résultat de l'exercice.

Première résolution

Après avoir pris connaissance du bilan au 31/12/2016 et entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée. En conséquence, le déficit de l'exercice 2016 s'élevant à - **188.056,30 euros** est affecté **en report à nouveau**.

Troisième résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions visées aux articles L 225.38 et L 225.40 du Code de Commerce, approuve et ratifie l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet de passer ces conventions.

Quatrième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

6 - Information sur l'avancement du projet de rapprochement avec la Soleam

Monsieur le Président indique au Administrateurs que le projet de rapprochement avec la Soleam n'a pas évolué depuis janvier 2017 le laissant penser que ce dernier est potentiellement abandonné.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette information.

7 - Présentation du budget prévisionnel révisé 2017

Monsieur le Président rappelle que le budget prévisionnel révisé 2017 est présenté en détail dans le cadre du rapport de gestion de l'exercice 2016 et des perspectives 2017 (point 3 de ce Conseil). Il précise que ce budget a été élaboré au mois de juin dernier mais n'a pu être présenté puisque le présent Conseil n'a pu se tenir avant l'été, faute de quorum. Une actualisation de ce budget (budget probable 2017 remis en séance) va donc leur être présentée.

Monsieur le Directeur Général indique que les prévisions actualisées font apparaître un résultat de la société en baisse de 61 K€ malgré une augmentation des produits de 399 à 458 K€ (+59 K€) essentiellement liée à l'anticipation de la demande de quitus sur l'opération de l'école des Sapeurs-Pompiers de Velaux. Le montant total des charges, quant à lui, se situe à 683 K€ HT, soit + 116 K€. Cet écart s'explique par la répartition des charges du GIE (stables

yn

S

M

par rapport au budget prévisionnel révisé) qui évolue en fonction des effectifs et du chiffre d'affaires de ses membres.

Il indique que compte tenu du déficit projeté de 225 K€ sur cet exercice, le montant des fonds propres de la société au 31/12/17 vont se situer à - 52 K€.

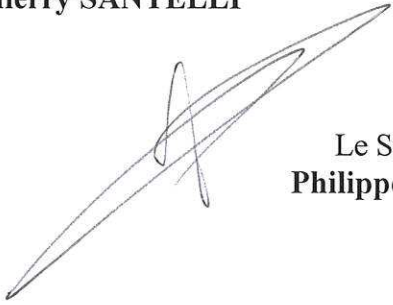
Le Conseil d'Administration prend acte du budget probable de l'exercice 2017.

Aucune autre question n'est soulevée par le Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 20 minutes.

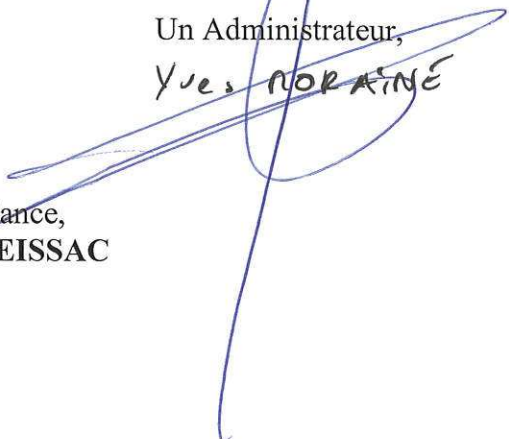
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé par le Président de Séance, un Administrateur et le Secrétaire de Séance pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président,
Thierry SANTELLI



Un Administrateur,

Yves NORAINÉ



Le Secrétaire de Séance,
Philippe de MARQUEISSAC



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2018

Procès-Verbal N°18

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Dix Janvier à 10 heures,

Les Actionnaires de TREIZE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 567.500 Euros, dont le siège social est à l'Hôtel du Département, 52 avenue de Saint Just, 13256 Marseille cedex 20, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 441 719 705, se sont réunis dans les bureaux de l'établissement principal au 467 Chemin du Littoral – Bât 110 à 130 – BP 87 – 13321 Marseille Cedex 16, à la suite de la convocation du Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2017.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents.

Sont présents :

- Monsieur Thierry SANTELLI, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
- Monsieur Didier SOREL, Caisse des Dépôts et Consignations,
- Madame Dominique VELAY, Caisse d'Epargne,
- Messieurs Luc-René CHAMOULEAU et Didier AMILHAT du Cabinet SYREC - Commissaire aux Comptes,
- Monsieur Philippe de MARQUEISSAC, Directeur Général de la Société Treize Développement.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau.

Monsieur Thierry SANTELLI, Président du Conseil d'Administration et représentant légal du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône aux Assemblées Générales de la société, préside la séance.

Monsieur Didier SOREL et Madame Dominique VELAY, deux actionnaires présents et acceptants, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.

Monsieur Philippe de MARQUEISSAC est désigné comme secrétaire de séance.

Le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que trois actionnaires, possédant ensemble 970 actions sur les 1.135 actions composant le capital social, sont présents ou régulièrement représentés, ou ont voté par correspondance.

Il constate que, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, l'Assemblée, réunissant le quorum requis par les statuts, soit au moins un quart du capital social, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- les copies des lettres de convocation adressées à chaque actionnaire en RAR,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes en RAR,
- la feuille de présence certifiée par les membres du bureau,

- les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance,
- les comptes annuels arrêtés au 31/12/16 (bilan, compte de résultat et annexes),
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes,
- la copie des documents adressés aux actionnaires,
- le projet de résolutions soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition en l'établissement principal à compter de la convocation de l'Assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président indique que cette Assemblée d'approbation des comptes se tient tardivement du fait des difficultés rencontrées pour atteindre le quorum lors du Conseil d'Administration chargé de les arrêter (trois convocations ont été nécessaires). Ce Conseil d'Administration a pu finalement se tenir le 12 décembre dernier. Il précise que ce report de date de tenue de l'Assemblée générale a fait l'objet de 2 requêtes acceptées par le Tribunal de commerce de Marseille.

Le Président rappelle que la présente Assemblée a été convoquée à ces jour, heure et lieu à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur le bilan et les comptes clos au 31/12/16
Approbation des comptes annuels du 15^{ème} exercice
Quitus aux Administrateurs de leur gestion
- 2 – Affectation des résultats
- 3 – Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes, approbation et ratification des conventions passées avec les Administrateurs (articles L 225-38 et L 225-40 du Code de Commerce)
- 4 - Accomplissement des formalités légales

Le Président déclare alors la séance ouverte.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur le Directeur Général qui présente et commente les comptes de l'exercice 2016, puis l'Assemblée Générale procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

Monsieur le Président indique que l'actionnaire majoritaire a fait part, fin décembre, de sa décision de mettre un terme définitif à l'activité de la société et d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Conseil Départemental, un rapport proposant le rachat par le

Département de l'ensemble des actions de la société. Par ce rachat et conformément à l'article 1844-5 du code civil, la société sera dissoute par réunion de ses actions en une seule main. Monsieur le Président ajoute qu'il tiendra informé les actionnaires des actions menées par le Département et des délais dans lesquelles elles seront réalisées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du bilan au 31/12/2016 et entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation des résultats qui lui a été présentée. En conséquence, le déficit de l'exercice 2016 s'élevant à - 188.056,30 euros est affecté en report à nouveau.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions visées aux articles L 225.38 et L 225.40 du Code de Commerce, approuve et ratifie l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, à l'effet de passer ces conventions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président,

Thierry SANTELLI

Les Scrutateurs,

Dominique VELAY

Didier SOREL

Le Secrétaire,

Philippe de MARQUEISSAC